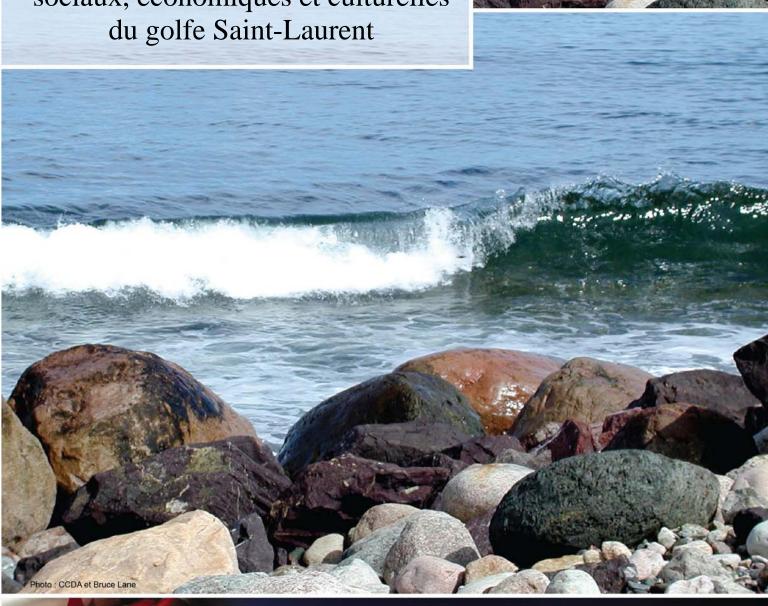


SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET LES FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES

Série de publications de Océans, Habitat et Espèces en péril, Région de Terre-Neuve et du Labrador

Synopsis du portrait des facteurs sociaux, économiques et culturelles du golfe Saint-Laurent







Série de publications de Océans, Habitat et Espèces en péril, Région de Terre-Neuve et du Labrador No. 0005

Mars 2009 Révisée le Avril 2010

Synopsis du portrait des facteurs sociaux, économiques et culturelles du golfe Saint-Laurent

Préparé par

Pêches et Océans Canada Analyse économique et Statistiques¹

Préparé pour

Pêches et Océans Canada Direction des Océans ¹

Publié par

Pêches et Océans Canada Région de Terre-Neuve et Labrador B.P. 5667 St. John's, T.-N.-L A1C 5X1

¹ 200 rue Kent, Ottawa, ON, K1A 0E6

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2011. No. de cat. Fs22-6/5-2011F-PDF ISSN 1919-2193 ISBN 978-1-100-97143-8 MPO/2011-1737

Citation à utiliser pour cette publication:

Pêches et Océans Canada. 2011. Synopsis du portrait des facteurs sociaux, économiques et culturelles du golfe Saint-Laurent. Rap. Ser. Pub. OHEP, Région T.-N.-L., No. 0005: vi + 37p.

Table des matières

Table des matières	iii
Avant-propos	V
1.0 Introduction	1
1.1 But du rapport	1
1.2 Zone d'étude	1
1.3 Gestion intégrée	3
1.4 Méthodologie, sources de données et limites	4
2.0 Survol du contexte social	6
2.1 Profil démographique	6
2.1.1 Taille et distribution de la population	6
2.1.2 Population autochtone	7
2.1.3 Répartition selon l'âge	7
2.1.4 Structure linguistique	7
2.2 Éducation	8
2.3 Santé	11
3.0 Survol du contexte économique	12
3.1 Rendement économique	12
3.1.1 Industries des ressources et main-d'œuvre	12
3.1.2 Structure de l'emploi	13
3.1.3 Revenu	14
3.1.4 Valeur des logements	14
3.2 Impact économique des activités maritimes dans	
la zone de GIGSL	15
3.3 Pêche	18
3.3.1 Pêche commerciale	18
3.3.2 Pêche autochtone	19
3.3.3 Chasse au phoque	19
3.3.4 Transformation du poisson	20
3.3.5 Aquaculture	21
3.4 Transport maritime	22
3.5 Activités touristiques et récréatives	23
3.5.1 Pêche sportive	23
3.5.2 Tourisme attribuable aux navires de croisière	24
3.5.3 Tourisme maritime	24
3.6 Énergie	25
3.6.1 Énergie renouvelable	25
3.6.2 Énergie non renouvelable	25
3.7 Agriculture	26
3.8 Foresterie	27
3.9 Mines	28

4.1 Musées et sites historiques 4.2 Parcs nationaux et provinciaux 4.3 Culture aborigène 5.0 Gouvernance 5.1 Ministères et organismes fédéraux 5.2 Gouvernements provinciaux 5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces 5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche		
4.2 Parcs nationaux et provinciaux 4.3 Culture aborigène 5.0 Gouvernance 5.1 Ministères et organismes fédéraux 5.2 Gouvernements provinciaux 5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces 5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	4.0 Survol du contexte culturel	29
4.3 Culture aborigène 5.0 Gouvernance 5.1 Ministères et organismes fédéraux 5.2 Gouvernements provinciaux 5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces 5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	4.1 Musées et sites historiques	29
5.0 Gouvernance 5.1 Ministères et organismes fédéraux 5.2 Gouvernements provinciaux 5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces 5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	4.2 Parcs nationaux et provinciaux	29
5.1 Ministères et organismes fédéraux 5.2 Gouvernements provinciaux 5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces 5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	4.3 Culture aborigène	30
5.2 Gouvernements provinciaux 5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces 5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	5.0 Gouvernance	31
5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces 5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	5.1 Ministères et organismes fédéraux	31
5.4 Gouvernementaux municipaux 5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	5.2 Gouvernements provinciaux	32
5.5 Gouvernance autochtone 5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces	33
5.6 Organisations non gouvernementales 5.6.1 Conseils et associations de développement économique 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	5.4 Gouvernementaux municipaux	34
5.6.1 Conseils et associations de développement économique 3.5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 3.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche 3.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	5.5 Gouvernance autochtone	35
économique 3: 5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 3: 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche 3:	5.6 Organisations non gouvernementales	35
5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation 3 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche 3	5.6.1 Conseils et associations de développement	
de l'intendance et de la conservation 3 5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche 3	économique	35
5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche 3	5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement,	
9	de l'intendance et de la conservation	36
6.0 Prochaines étapes 3	5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche	36
	6.0 Prochaines étapes	37

Annexes

- **Annexe 1:** Portrait et évaluation des facteurs sociaux, économiques et culturels de la région de Québec
- **Annexe 2:** Portrait et évaluation des facteurs sociaux, économiques et culturels de la région du Golfe
- **Annexe 1:** Portrait et évaluation des facteurs sociaux, économiques et culturels de la région de Terre-Neuve et du Labrador

Avant-propos

La présente publication fait partie d'une évaluation en plusieurs volumes des caractéristiques sociales, économiques et culturelles de la Zone étendue de gestion des océans du golfe du Saint-Laurent. Trois régions administratives du MPO se partagent la responsabilité de la gestion des océans dans cette zone (Région du Québec, Région du Golfe et Région de Terre-Neuve et du Labrador). Chacune de ces régions a rédigé sa propre évaluation sociale, économique et culturelle. Un sommaire des trois évaluations a également été rédigé. Les trois évaluations et le sommaire constituent les quatre volumes de la série. Tous ces documents ont été publiés dans les deux langues officielles.

1.0 Introduction

1.1 But du rapport

La Loi sur les océans du Canada nous présente le cadre des initiatives actuelles et futures de la gestion des côtes et des océans basées sur l'approche de gestion intégrée (Loi sur les océans, 1996). La gestion intégrée est une approche axée sur les écosystèmes en matière de gestion des côtes et des océans qui tient compte à la fois des facteurs d'ordre environnemental, social, économique et culturel (MPO 2002). Le Plan d'action sur les océans (MPO 2005a) la définit comme une façon globale de planifier et de gérer les activités humaines pour éviter qu'elles ne viennent en conflit les unes avec les autres afin de tenir compte de tous les facteurs pour assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources marines, ainsi que l'utilisation partagée des océans.

Le gouvernement du Canada a identifié cinq zones étendues de gestion des océans (ZÉGO) prioritaires qui deviendront le point de mire de l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée. Le golfe Saint-Laurent constitue une de ces priorités, alors que sa zone de gestion englobe l'ensemble du Golfe et son estuaire, incluant cinq provinces et plusieurs communautés des Premières nations.

Parmi les nombreux besoins entourant la mise en œuvre efficace de la gestion intégrée dans le golfe Saint-Laurent, mentionnons le besoin d'information sur un vaste éventail de détails sociaux, économiques et culturels, ainsi que sur les activités humaines. Cette information sera combinée aux données écologiques afin de produire ainsi une image globale de la zone de gestion intégrée du golfe Saint-Laurent (GIGSL).

Ce rapport comporte quatre chapitres. Le but de la présente introduction consiste à présenter un survol des principaux détails sur les plans social, économique et culturel, alors que les tendances de la GIGSL reposent sur *l'information disponible*. Les trois chapitres régionaux qui sont en annexes renferment une analyse approfondie de chacune des régions administratives du MPO qu'on retrouve dans la zone de GIGSL (Québec, Golfe, ainsi que Terre-Neuve et Labrador).

1.2 Zone d'étude

Le golfe Saint-Laurent s'étend sur une superficie de plus de 260 000 kilomètres carrés et ressemble à une mer intérieure dotée d'un écosystème distinct. Les éléments physiques et biologiques du Golfe nous donnent un environnement unique, qui se caractérise par une isolation partielle de l'océan Atlantique nord, par un écoulement d'eau douce en provenance des terres, par une dépression

profonde qui s'étend sur sa longueur, par la présence de glace saisonnière, ainsi que par l'existence d'une couche intermédiaire froide et de profondeurs limitées, ainsi que par sa productivité et sa diversité considérables du point de vue biologique. Le golfe Saint-Laurent englobe la région côtière de cinq provinces, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Î.-P.-É., le Québec et Terre-Neuve et Labrador. La responsabilité en ce qui concerne la gestion des océans est partagée entre les régions administratives du MPO (Québec, Golfe, Terre-Neuve et Labrador). Les chapitres consacrés aux régions reposent sur ces zones côtières, en ce qui concerne leurs analyses, qui peuvent varier légèrement par rapport à la zone de GIGSL réelle en raison d'incongruités avec les zones statistiques et administratives pour lesquelles les données socio-économiques sont disponibles. Celles-ci furent définies uniquement sur le plan écologique.

- La région maritime du Québec comprend trois régions administratives, soit le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, ainsi que la Gaspésie-Ïles-de-la-Madeleine. Ces régions administratives sont ensuite subdivisées pour donner 19 municipalités régionales de comté (MRC).
- La région du Golfe est répartie en cinq zones, soit la partie nord du Nouveau-Brunswick, la partie sud du Nouveau-Brunswick, l'Î.-P.-É., la côte nord de la Nouvelle-Écosse et le Cap-Breton en Nouvelle-Écosse.
- La région de Terre-Neuve et Labrador est divisée en 4 zones côtières, soit baie St-George/Port au Port, baie des Îles, la péninsule Great Northern et le sud du Labrador. Ces zones côtières sont ensuite subdivisées en 13 zones qui sont délimitées en fonction des subdivisions de recensement.

Veuillez consulter les chapitres consacrés aux régions afin d'obtenir une description détaillée des zones d'étude utilisées.

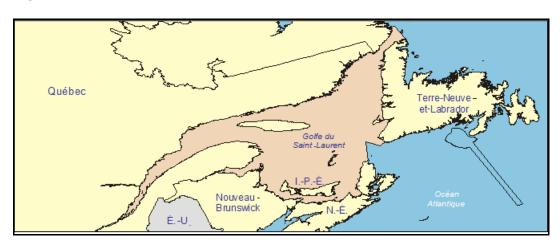


Figure 1.1 Carte de la zone de GIGSL

1.3 Gestion intégrée

La gestion intégrée est une approche de gestion des océans qui repose sur une planification et une gestion détaillée des activités humaines afin de minimiser les conflits entre utilisateurs. La gestion intégrée a pour but d'améliorer le processus décisionnel pour s'assurer que les décisions :

- > sont plus efficaces à long terme;
- > n'entrent pas en conflit;
- reposent sur des connaissances communes; et
- se prennent en tenant compte des besoins de l'écosystème, ainsi que des besoins des êtres humains.

On reconnaît, dans l'approche canadienne, que les objectifs de gestion et les pratiques de planification doivent refléter le fait que les écosystèmes font partie d'autres écosystèmes. Le cadre de planification que propose le MPO en matière de gestion intégrée couvre autant les zones vastes que les moins étendues, alors qu'il comprend les zones étendues de gestion des océans jusqu'aux zones de gestion des côtes.

Les participants au processus de collaboration axé sur la gestion intégrée comprennent les autorités fédérales, provinciales/territoriales/régionales, les organisations et les communautés autochtones, l'industrie et les utilisateurs de la ressource, les organisations non-gouvernementales, les groupes communautaires, ainsi que le milieu universitaire et la communauté des sciences et de la recherche. La collaboration entre les autorités et les programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux, autochtones et locaux fera en sorte que le processus décisionnel des écosystèmes sera mieux informé, alors que chaque intervenant contribuera par son expérience et sa connaissance du processus.

Une approche de gestion intégrée concernant les activités dans le domaine des océans repose sur la prise en compte des impacts directs et indirects à long terme attribuables à des activités variées en liens avec des écosystèmes. Parmi les principales considérations, mentionnons les facteurs écologiques et socio-économiques. De façon particulière, les considérations d'ordre socio-économique interviennent dans le processus de planification de la gestion intégrée lors du portrait et de l'évaluation des facteurs sociaux, économiques et culturels (PÉSÉC) réalisés pour une zone de gestion intégrée précise qui est, dans ce cas-ci, le golfe Saint-Laurent.

1.4 Méthodologie, sources de données et limites

Dans ce chapitre, un résumé des caractéristiques sociales, économiques et culturelles sera présenté, ainsi que des activités humaines de la zone de la GIGSL d'un point de vue régional. On y présente un survol des tendances et des indicateurs sociaux, économiques et culturels qui furent compilés séparément, dans chacune des trois régions du MPO. Lorsque des données uniformes étaient présentées dans les trois rapports régionaux, des analyses comparatives en faisant appel à des graphiques et des tableaux furent reportées dans ce chapitre.

De plus, les données de l'étude de Garner Pinfold intitulée *Impact économique des activités maritimes dans les zones étendues de gestion des océans* (2009), préparée à l'intention de Pêches et Océans Canada, ont permis de mieux comprendre la contribution économique des activités marines dans la zone de GIGSL. Dans cette étude, le modèle des intrants-extrants des différentes provinces de Statistiques Canada (version de 2004) fut utilisé pour estimer les impacts en 2006 sur deux niveaux, soit :

- les impacts directs: impacts attribuables aux dépenses que les entreprises, dans les industries concernées, consacrent aux biens et aux services nécessaires afin de produire les extrants industriels;
- les impacts indirects : achats entre les différentes industries qui sont attribuables à la demande directe.

Ce chapitre de survol est structuré autour de 4 sujets généraux, en fonction de la structure des trois chapitres consacrés aux régions. Après cette introduction, la section 2 concerne les indicateurs sociaux, comme la population, la répartition selon l'âge, le niveau d'éducation et l'espérance de vie. La section 3 est consacrée aux éléments économiques, alors qu'on y présente de l'information sur les activités et les possibilités offertes dans la région, ainsi que sur les avantages qui résultent de leur exploitation. Les aspects culturels sont présentés à la section 4, où l'on trouve de l'information sur les zones protégées et importantes du point de vue historique. Enfin, la section 5 nous montre les aspects de la zone de GIGSL ayant trait à la gouvernance.

En bref, les données proviennent des sources suivantes :

 Dans la région maritimes du Québec, les données du recensements de 2001 et 2006 ont permis de recueillir l'information relative au contexte social. Les données économiques ont été présentées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) à deux chiffres, pour toutes les industries, sauf la pêche (1141) et la transformation du poisson (3117) pour lesquelles on a utilisé des codes à 4 chiffres.

- Dans la région du Golfe, on a utilisé les subdivisions du recensement, telles que définies par Statistiques Canada, afin de recueillir des données socio-économiques. Lorsqu'il n'existait pas de données à ce niveau, on a fait appel aux données sur les régions et les zones sanitaires, les comtés en bordure du golfe Saint-Laurent, ainsi que les provinces.
- Lorsqu'on ne disposait pas de données au niveau des subdivisions de recensement, la région de Terre-Neuve et Labrador a utilisé les données des zones de développement économique régional.

Dans les trois rapports régionaux, la principale source d'information fut l'Internet en consultant les données de Statistiques Canada et de Pêches et Océans Canada, les bases de données communautaires, ainsi que les organismes provinciaux de statistiques. De plus, on a utilisé les rapports du gouvernement, les rapports annuels de l'industrie, les sondages du gouvernement, ainsi que la connaissance d'expert par communication directe pour combler les lacunes au niveau des données.

La diversité des valeurs sociales, culturelles et économiques dans le golfe Saint-Laurent implique que les différences régionales sont inévitables. Les indicateurs choisis dans les trois régions reflètent souvent cette hétérogénéité, de sorte qu'il est difficile de produire un résumé pour l'ensemble du Golfe. De plus, l'élaboration d'indicateurs culturels s'est révélée plus difficile qu'à l'habitude en raison du manque de données et parce que les indicateurs choisis pourraient sous-estimer l'importance de ces activités. On devrait également souligner qu'on a utilisé des indicateurs de niveau macro en raison du peu de données disponibles au niveau micro.

Enfin, il faudrait souligner que le but premier de ce rapport était de résumer l'information existante.

2.0 Survol du contexte social

Les nations et les communautés comptent de plus en plus sur les indicateurs sociaux pour évaluer la situation et élaborer des politiques². Cette section vise à représenter les principaux éléments sociaux des trois régions, soit la région maritime du Québec, la région du Golfe et la région de Terre-Neuve et Labrador qui font partie de la zone de GIGSL. Ces indicateurs sociaux présenteront la situation actuelle des communautés et nous permettront d'évaluer la façon dont elles relèvent les possibilités et les défis de manière plus efficace. Les différents chapitres régionaux ont intégré des analyses approfondies des indicateurs sociaux, comme la démographie, l'éducation et la santé. Dans ce chapitre, la population et la répartition selon l'âge, son niveau d'éducation et son espérance de vie seront décrits afin d'évaluer les éléments communs et les tendances des trois régions et pour l'ensemble de la ZÉGO.

2.1 Profil démographique

2.1.1 Taille et distribution de la population

La population totale des terres adjacentes à la zone de GIGSL atteignait les 1 092 640 en 2006, ce qui représentait 3,5 % de la population canadienne totale. Le tableau 2.1 nous montre l'évolution de la population entre 2001 et 2006 pour chacune des régions, ainsi que pour l'ensemble de la ZÉGO. La population de la ZÉGO est demeurée stable au cours de cette période. Cependant, les régions de Terre-Neuve et du Golfe ont connu une légère baisse de leur population, alors que dans la région maritime du Québec, celle-ci s'est accrue de 1,4 %. Comparativement à la croissance totale de la population canadienne, qui s'élève à 5,4 %, une population stable ou en déclin dans la région peut poser des défis lorsqu'il s'agit de maintenir la croissance de l'emploi et de l'économie à long terme aux mêmes niveaux que dans le reste du pays.

Tableau 2.1: Population totale, 2001 - 2006

	Population tota	Population totale			
Zone géographique	2001	2006	changement		
Maritime du Québec	395 320	400 899	1,4		
Golfe	630 625	628 024	-0,4		
Terre-Neuve et Labrador	65 671	63 717	-3,0		
Zone de GIGSL	1 091 616	1 092 640	0,1		
Canada	30 007 094	31 612 897	5,4		

² C.Cobb & C. Rixford, Lessons learned from the history of social indicators, novembre 1998.

On croit que la baisse des taux de natalité et l'émigration continue de gens vers les centres urbains et dans d'autres parties du Canada, dans le but d'améliorer leur situation sur le plan économique, constituent des facteurs d'une baisse de la population, en particulier dans la région de Terre-Neuve et Labrador.

2.1.2 Population autochtone

La population autochtone dans le Canada atlantique représente un sous-groupe distinct de l'ensemble de la population dans la zone de GIGSL. Dans la région maritime du Québec, on compte trois principaux groupes autochtones, soit les Innus (Montagnais), les Micmac et les Malécites. En 2006, leur population totale atteignait quelques 16 000 résidents et non-résidents. Dans la région de Terre-Neuve et Labrador de la zone de GIGSL, on dénombre trois groupes autochtones dont la population totale s'élève à 7 340 personnes. La plus grande proportion est constituée d'Indiens d'Amérique du Nord, suivis des Métis et des Inuits. Cette population autochtone a connu une augmentation de 72 % entre 2001 et 2006. C'est à Baie St-George et dans la péninsule de Port au Port qu'on peut constater la plus grande augmentation qui dépasse légèrement les 100 % entre 2001 et 2006, ce qui peut être expliqueé par la réidentification des Métis par ceux qui se sont déjà considérés comme étant de descendance non autochtone. En 2006, la population autochtone dans la région du golfe atteignait les 9 050, dont 76 % résidaient au Nouveau-Brunswick. Les tendances nous révèlent que la population des communautés autochtones s'est rajeunie progressivement alors qu'une proportion plus élevée de la population avait de 0 à 19 ans. On peut également constater qu'il y a eu une baisse substantielle des individus de 50 ans et plus, ce qui porte à croire que l'espérance de vie de la population autochtone dans la région est moins élevée que chez les non-Autochtones du Canada.

2.1.3 Répartition selon l'âge

Les trois régions de la ZÉGO présentent des répartitions comparables selon l'âge, alors que de 68 % à 69 % de la population a de 15 à 64 ans (tableau 2.2). De même, à peine plus de 15 % de la population a plus de 65 ans, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne canadienne de 6 %. Cela peut refléter une tendance démographique d'un vieillissement de la population à l'intérieur de la ZÉGO, ce qui peut avoir un effet sur la disponibilité de la main-d'œuvre si le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail n'est pas suffisamment élevé.

2.1.4 Structure linguistique

Le tableau 2.3 nous présente la structure linguistique dans chacune des régions de la zone de GIGSL. Pour la région maritime du Québec, 92 % de la population

parle uniquement le français. En comparaison des deux autres régions, la région maritime du Québec, compte également une population plus importante s'exprimant au moyen des langues des Premières nations. La proportion élevée de la population de langue française dans la région du Golfe est attribuable au statut bilingue officiel du Nouveau-Brunswick, où 76 % de la population parle l'anglais et presque 23 % parle le français. L'anglais est la langue la plus commune dans la région de Terre-Neuve et Labrador.

La différence la plus évidente entre la zone de GIGSL par rapport au Canada réside dans les autres langues qu'on utilise à la maison (tableau 2.3) alors que près de 20 % des Canadiens parlent une langue autre que l'Anglais ou le Français. Plusieurs nouveaux immigrants qui arrivent au Canada parlent d'autres langues et ces nouveaux Canadiens sont attirés dans les grands centres urbains qui leur offrent davantage de possibilités et où il est plus facile de s'intégrer. Ainsi, leur représentation est plus faible dans les zones plutôt rurales, comme dans la région du golfe Saint-Laurent.

2.2 Éducation

Le niveau d'éducation repose sur l'ensemble des compétences que les gens apportent sur le marché. En comparant les données des recensements de 2001 et 2006, il est évident que la proportion de résidents qui ne possèdent aucun diplôme d'études secondaires a connu une baisse considérable, alors qu'il est passé de 35 % à 25 % (figures 2.2 et 2.3). Cependant, la zone de GIGSL accuse toujours un retard par rapport à la moyenne canadienne qui est passée de 25 % et 15 % au cours des mêmes périodes. La région de Terre-Neuve et Labrador présente la proportion la plus élevée de sa population qui ne possède pas de diplôme d'études secondaires, soit près de la moitié de la population en 2001 et 37 % en 2006.

La région du Golfe présente la proportion la plus élevée d'individus possédant un diplôme ou un certificat (figure 2.3). La proportion d'individus possédant un diplôme ou un certificat dans la zone de GIGSL a connu une augmentation substantielle, alors qu'elle est passée de 44 % en 2001 pour atteindre 53 % en 2006. Cependant, cette proportion demeure encore très en-deçà de la moyenne canadienne.

Les plus jeunes gens présentent habituellement des niveaux d'éducation officiels plus élevés que les gens qui approchent de l'âge de la retraite. Les possibilités améliorées sur le plan de l'éducation et les institutions en place peuvent susciter une tendance accrue quant à la proportion d'individus qui détiendront un diplôme ou un certificat dans l'avenir.

Tableau 2.2 : Répartition selon l'âge, 2006

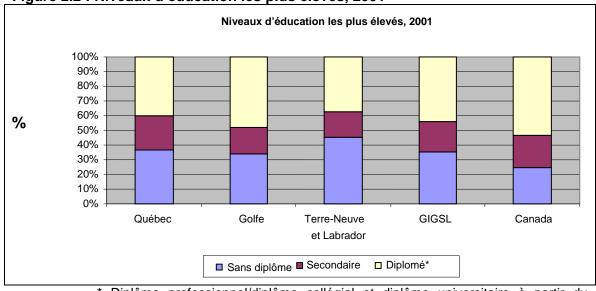
Zone géographique	0-14 ans	15-64 ans	65+
Maritime du Québec	15,2%	68,3%	16,5%
Golfe	15,9%	68,6%	15,4%
Terre-Neuve et			
Labrador	15,0%	69,2%	15,8%
Zone de GIGSL	15,6%	68,5%	15,8%
Canada	17,7%	76,3%	6,0%
	•	,	,

Tableau 2.3: Distribution de la population selon la langue parlée à la maison (%)

Zone géographique	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Autres *
Maritime du Québec	5,0%	92,0%	0,2%	3,2%
Golfe	76,2%	22,4%	0,5%	1,0%
Terre-Neuve et		_		
Labrador	97,4%	1,1%	0,2%	1,4%
Zone de GIGSL	51,3%	46,7%	0,4%	1,8%
Canada	57,2%	21,8%	0,3%	19,7%

^{*} Comprend les langues des Premières nations

Figure 2.2 : Niveaux d'éducation les plus élevés, 2001



^{*} Diplôme professionnel/diplôme collégial et diplôme universitaire à partir du baccalauréat

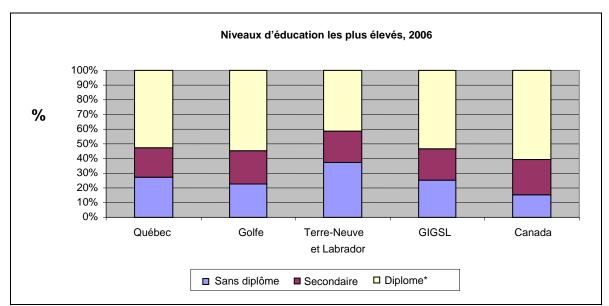


Figure 2.3 : Niveaux d'éducation les plus élevés, 2006

* Diplôme professionnel/diplôme collégial et diplôme universitaire à partir du baccalauréat

Pour évaluer plus en détail les niveaux d'éducation dans la ZÉGO, on compare le pourcentage des individus qui ne détiennent pas de diplôme d'école secondaire et qui possèdent un diplôme ou un certificat. Comme on peut le voir à la figure 2.4, la région du golfe présente la baisse de proportion la plus élevée parmi les individus qui ne possèdent pas un diplôme d'études secondaires. À Terre-Neuve et Labrador, on présente le rendement le moins élevé dans les deux catégories, comparativement aux deux autres régions. La région maritime du Québec présente, quant à elle, l'amélioration la plus évidente en ce qui concerne les « individus qui possèdent un diplôme ou un certificat » avec une croissance de 33 %, ce qui surpasse la croissance moyenne canadienne de 13,5 %.

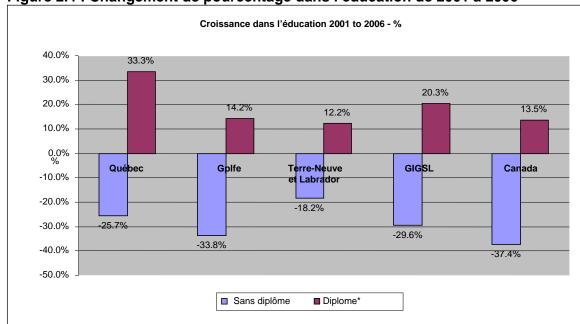


Figure 2.4 : Changement de pourcentage dans l'éducation de 2001 à 2006

2.3 Santé

L'évolution de l'indice d'espérance de vie moyenne à la naissance nous permet d'évaluer le développement des systèmes de santé publique et de soins médicaux dans la zone de GIGSL. L'espérance de vie moyenne des hommes et des femmes dans la zone de GIGSL s'élevait à 75 ans et à 81 ans respectivement. Comme on peut le voir au tableau 2.4, l'espérance de vie moyenne dans la ZÉGO est légèrement inférieure à la moyenne canadienne.

Tableau 2.4 : Espérance de vie moyenne à la naissance

	2001					
Zone géographique	Hommes	Femmes				
Maritime du Québec	74,9	81,4				
Golfe	75,7	81,4				
Terre-Neuve et Labrador	74,4	80,4				
Zone de GIGSL	75,3	81,3				
Canada	77	82				

^{*} Diplôme professionnel/diplôme collégial et diplôme universitaire à partir du baccalauréat

3.0 Survol du contexte économique

3.1 Rendement économique

Le rendement économique constitue la base même du développement et de la croissance d'une communauté prospère. Dans cette section, on présente les caractéristiques économiques de différentes industries, ainsi que leur contribution à la zone de GIGSL. Premièrement, le rapport est axé sur les indicateurs économiques généraux, comme l'emploi et le revenu, afin de mesurer le bien-être économique des communautés dans la zone de GIGSL, tout en permettant de comparer les moyennes canadiennes et provinciales. Ensuite, sont abordées les activités maritimes importantes de la zone de GIGSL et une analyse de l'impact économique des activités maritimes dans les vastes zones de gestion des océans y est présentée afin de mieux comprendre le panorama économique de la région. Quant aux divers chapitres consacrés aux régions, on y trouve une analyse plus détaillée de leur rendement économique.

Il est important que préciser que les données utilisées ici ne reflètent pas les effets de la récession de 2009 sur les économies locales/régionales, puisque l'analyse et les données remontent avant cet événement.

3.1.1 Industries des ressources et main-d'œuvre

Le bien-être économique des régions côtières du golfe Saint-Laurent dépend des industries des ressources primaires, comme la pêche, l'agriculture et les forêts. Les trois régions présentent des niveaux comparables d'emploi dans les industries des ressources. Dans la région du Golfe, 9,4 % des effectifs travaillent dans le secteur primaire, alors que la région maritime du Québec embauchait 9,8 % de ces individus en 2006. La dépendance à l'égard des industries primaires dans la zone de GIGSL est évidente lorsqu'on la compare à la moyenne canadienne de 5,2 %. La région de Terre-Neuve et Labrador ne possède cette information que pour l'année 2001. En 2001, cette région embauchait 10 % de sa main-d'œuvre dans les industries des ressources, même si certaines régions présentaient une dépendance plus élevée, comme la péninsule Great Northern (23 %) et le sud du Labrador (19 %).

L'emploi dans ces industries primaires est principalement saisonnier et on y gagne en moyenne un revenu moins élevé. Voilà qui peut contribuer à expliquer les revenus moyens moins élevés et la dépendance plus fréquente à l'endroit des paiements de transfert dans la région comparativement au reste du Canada. Ce sujet fait l'objet d'une discussion plus détaillée à la section 3.1.3.

3.1.2 Structure de l'emploi

Dans l'ensemble, la participation à la main-d'œuvre se situe bien en-deçà de la moyenne canadienne dans la zone de GIGSL, à l'exception de la région du Golfe (tableau 3.1). Même si, entre 2001 et 2006, les niveaux de chômage ont diminué à la grandeur de la zone de GIGSL, ils demeurent considérablement plus élevés que la moyenne canadienne. La nature saisonnière du travail, la transition visant à délaisser les industries de ressources et la concurrence à l'échelle mondiale peuvent expliquer le niveau de chômage élevé dans la zone de GIGSL.

La région de Terre-Neuve et Labrador présente le taux de chômage le plus élevé (soit 24 %), alors que dans certaines régions côtières, comme la péninsule Great Northern et le sud du Labrador, les taux de chômage dépassent les 30 %. De tels taux sont de quatre à six fois supérieurs à la moyenne des taux de chômage au Canada. Cependant, les tendances au cours de la période de 1996 à 2006 nous démontrent que le chômage est en baisse dans la région. Dans le sud du Labrador, par exemple, on a connu un taux de chômage de presque 51 % en 1996, alors que celui-ci était descendu à 33 % en 2006.

Même si les taux de chômage dans la région maritime du Québec et dans la région du Golfe sont très en-deçà de ceux de Terre-Neuve et Labrador, ils sont quand même presque deux fois plus élevés que la moyenne canadienne. Au cours de la période de 2001 à 2006, les deux régions ont connu une baisse de 3 % à 4 % de leur taux de chômage. De plus, la région maritime du Québec présente le taux d'emploi à temps partiel non volontaire le plus élevé (soit ces gens qui travaillent à temps partiel, mais qui préféreraient travailler à temps complet) dans la zone de GIGSL en raison de la faible disponibilité des emplois à temps complet.

Tableau 3.1 : Structure des emplois dans la population (> 15 ans)

Zone	Taux de participation en %		participation en Taux d'en			d'emploi	Taux chômag	de je en %
géographique	2001	2006	2001	2006	2001	2006		
Maritime du								
Québec	58,4	59,1	48,5	52,0	16,3	12,4		
Golfe	62,6	63,2	53,4	55,9	14,8	11,5		
Terre-Neuve								
et Labrador	54,4	54,4	72,2	75,9	27,8	24,1		
Zone de								
GIGSL	60,6	61,2	52,8	55,6	16,1	12,6		
Canada	66,4	66,8	61,5	62,4	7,4	6,6		

3.1.3 Revenu

Le revenu constitue un indicateur important du contexte économique d'une région ou d'une communauté. Aux fins de cette analyse, nous nous sommes attardés principalement sur le revenu moyen afin de mieux comprendre les communautés situées à l'intérieur de la zone de GIGSL.

Alors qu'au Canada, le revenu moyen de la population de 15 ans et plus s'est accru constamment au cours des ans, le taux d'augmentation dans les régions faisant partie de la zone de GIGSL a été plus lent que la moyenne canadienne.

Le revenu moyen dans la région du Golfe équivaut à 69 % du revenu moyen au Canada. Dans le sud et le nord du Nouveau-Brunswick, on retrouve les revenus les moins élevés et le taux d'augmentation le moins élevé pour la région du golfe. Les paiements de transfert constituent également une source de revenu essentielle dans ces trois régions. Les paiements de transfert sont de 20 \$ par 100 \$ de revenus dans la région du Golfe, ce qui est deux fois supérieur à la moyenne canadienne de 9,9 \$. La proportion plus élevée de paiements de transfert dans la région du Golfe peut s'expliquer par la proportion relativement plus élevée de citoyens de plus de 65 ans par rapport à la moyenne canadienne (15,4 % par rapport à 6 %).

Le revenu moyen au Québec s'élève à 76 % de la moyenne canadienne, alors que la Basse-Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles de la Madeleine présentaient le revenu le plus élevé au Québec en 2006. Les paiements de transfert représentent 21 % du revenu total dans la province de Québec. Cependant, les zones associées à la ZÉGO du golfe Saint-Laurent tendent à présenter une dépendance plus élevée (qui se situe entre 30 % et 55 % dans bien des cas).

À Terre-Neuve et Labrador, entre 2001 et 2005, le revenu par habitant s'est accru dans toutes les zones de développement économique régional situées autour de la zone de GIGSL, mais il demeure inférieur à la moyenne pour cette région et pour l'ensemble du Canada. En 2005, le revenu moyen par habitant s'élevait entre 63 % et 77 % de la moyenne canadienne. Le rapport de dépendance économique, soit le taux du revenu du marché (plutôt que les transferts du gouvernement) par rapport au revenu total des individus a chuté entre 62 % et 78 % dans ces régions, ce qui implique que les paiements de transfert s'élèvent entre 22 % et 32 % du revenu.

3.1.4 Valeur des logements

La valeur des logements tend à refléter la force de l'économie et la stabilité d'une communauté. Dans la région du Golfe, les prix moyens des logements ont atteint 112 365\$ en 2006, ce qui signifie une augmentation de 43 % par rapport à 2001. Malgré une augmentation aussi marquée, les maisons présentent toujours une

valeur moins élevée en région comparativement à la moyenne nationale. Pendant cette même période, les prix moyens des logements dans la région maritime du Québec a connu une hausse de 37 % pour atteindre 94 037\$. Comparativement à la région du Golfe, les prix du logement dans cette région étaient substantiellement inférieurs à la moyenne provinciale et nationale. Au cours de la période de 2005-2009, par exemple, le prix de revente moyen était de 50 % moins élevé que la moyenne provinciale. Néanmoins, un investissement dans le logement constitue un aspect important des investissements de capitaux dans certaines zones de la région maritime du Québec. En 2008, 30 % du total des investissements de la région du Bas-Saint-Laurent étaient consacrés au logement.

Une conséquence possible de la baisse de la valeur moyenne des logements est que les individus peuvent trouver qu'il est difficile de quitter ou de se réinstaller dans une autre région, parce que la valeur nette qu'ils peuvent tirer de la revente de leur maison peut ne pas suffire à se réinstaller dans une zone où les prix des maisons sont plus élevés.

3.2 Impact économique des activités maritimes dans la zone de GIGSL

Dans le but de présenter une introduction aux activités économiques de la zone de GIGSL, cette section comporte les résultats d'une étude récente intitulée *Impact économique des activités maritimes dans les vastes zones de gestion des océans* (Gardner-Pinfold Consultants, 2009). Les impacts économiques des activités maritimes ont été calculés à partir du modèle d'entrée-sortie de Statistiques Canada. Ils ont ainsi estimé les impacts en termes de produit intérieur brut (PIB, soit la somme de la valeur ajoutée par chaque industrie), d'emplois et de revenus.

Les impacts à l'échelle provinciale qui ont été mesurés au moyen du modèle d'entrée-sortie ont été attribués à la zone de GIGSL au moyen de facteurs d'affectation particuliers à l'industrie. Pour l'industrie de la pêche (2006), par exemple, la zone de GIGSL s'est vue allouer 30 % des impacts en fonction du pourcentage de valeur des débarquements pour la région comparativement à la province.

L'importance économique relative des activités marines dans la zone de GIGSL se reflète dans les contributions au niveau du PIB et de l'emploi (tableau 3.2). Le secteur des pêches, les services de transport sur l'eau et leur soutien, ainsi que le tourisme et les loisirs constituent les industries les plus importantes dans la zone de GIGSL. Ensemble, elles ont contribué à près de 79 % du PIB total (direct et indirect) dans la région. De plus, 82 % du nombre total d'emplois (directs et indirects) dans la zone de GIGSL sont attribuables à ces industries.

Plusieurs des communautés locales dans la zone de GIGSL reposent sur le secteur des pêches (pêche commerciale, aquaculture et transformation du poisson), qui a contribué pour un montant de 645 millions de dollars au PIB direct et indirect. De plus, ce secteur a donné lieu à la création de plus de 11 300 emplois (équivalents temps plein) dans la région.

Les industries du transport, du tourisme et des loisirs apportent une contribution importante à la zone de GIGSL en raison de son emplacement du point de vue géographique. Les industries du tourisme et des loisirs ont injecté tout près de 660 millions de dollars dans le PIB de la région et permis d'embaucher près de 17 000 des résidents de la zone de GIGSL. De plus, l'industrie du transport a entraîné la création d'un PIB supérieur à 371 millions de dollars dans les régions et d'un peu plus de 6 000 emplois pour les résidents.

Tableau 3.2 : Impact économique des activités marines dans la zone de GIGSL

PIB et revenu en 000\$ Nombre d'emplois en équivalents temps	Valeur de la production dans la région de	Facteur d'attribution												
plein	l'Atlantique \$000s (1)	de la VZGO		Direct			Indirect			Induit		Total		
Activités océaniques			PIB	Emp lois	Revenu	PIB	Emp lois	Revenu	PIB	Emplois	Revenu	PIB	Emplois	Revenu
Pêche commerciale	1,501,372	0.29	228,042	2,790	156,771	49,261	800	25,470	68,519	902	50,282	345,822	4,491	232,523
Aquaculture	467,565	0.09	15,624	226	6,349	6,878	107	3,448	5,247	86	2,701	27,748	420	12,498
Transformation du poisson (3)	3,234,566	0.29	206,670	5,396	152,764	138,956	2,003	50,699	64,599	1,310	40,338	410,225	8,708	243,801
Exploration/extraction du pétrole et du gaz naturel	9,121,886	0.00												
Activités de soutien du pétrole et du gaz naturel	186,000	0.00												
Transport maritime	872,600	0.30	105,552	1,544	81,699	34,523	591	23,375	39,404	609	32,535	179,479	2,744	137,609
Activités de soutien au transport	1,003,000	0.30	160,488	3,042	124,149	70,818	873	30,327	66,524	1,117	47,371	297,830	5,032	201,847
Tourisme et loisirs	1,590,981	0.55	390,590	10,201	268,450	262,015	6,382	234,754	185,013	4,897	156,865	837,618	21,480	660,068
Construction d'installations pétrolières et gazières	267,785	0.00												
Construction de ports	134,422	0.12	6,452	95	4,194	3,226	111	4,011	2,659	56	2,432	12,337	262	10,637
de bateaux	620,000	0.41	108,777	2,708	112,779	33,128	948	31,755	41,216	1,178	48,997	183, 121	4,834	193,530
Défense nationale (4)	1,035,300	0.00												
Pêches et Océans (4)	694,072	0.38	168,761	2,423	168,761	78,642	417	24,294	71,182	838	60,453	318,585	3,679	253,508
Autres ministères fédéraux (4)	74,600	0. 14	6,943	68	6,943	1,442	31	1,186	2,075	28	1,929	10,460	127	10,058
Ministères provinciaux	94,080	0.24	11,781	104	11,781	2,598	86	2,776	3,485	48	1,999	17,864	238	16,556
Universités et ONGE	73,991	0.25	13, 191	194	10,462	2,664	42	1,120	3,809	55	3,098	19,664	290.748999	14,680
Total	19,470,848		1,422,871	28,790	1,105,102	684,151	12,390	433,213	553,732	11,125	449,000	2,660,754	52,305	1,987,315

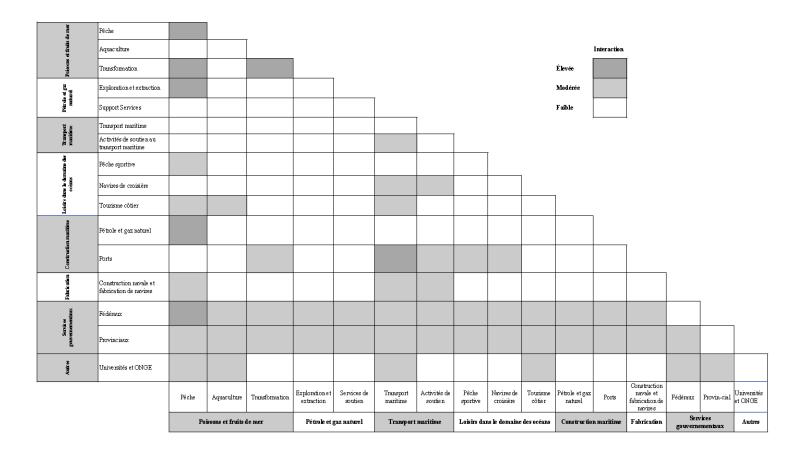
^{1.} Voir Gardner Pinfold, Impact économique des activités maritimes au Canada, 2009 (préparé pour le MPO) des sources et des valeurs dérivées des extrants.

^{2.} Voir aux annexes 1 et 2 les facteurs dérivés d'attribution.

^{3.} Les impacts au niveau de la transformation du poisson ont été ajustés pour éviter de compter en double les impacts indirects et induits de la pêche commerciale.

^{4.} Ne comprend que les dépenses encourues dans les provinces entourant la VZGO (provinces de l'Atlantique et Québec).





Les activités marines dans la zone de GIGSL font souvent appel aux mêmes ressources, ce qui peut entraîner des niveaux élevés d'interdépendance, tant positive que négative. La matrice ci-dessous nous montre le degré d'interaction possible entre les divers secteurs, et ce, d'une façon axée sur la collaboration ou de manière concurrentielle. Par exemple, les ports pour petits bateaux facilitent le chargement et le déchargement des navires de pêche, créant ainsi une interaction positive incroyable entre ces secteurs. Une interaction concurrentielle peut se refléter dans la relation liant les industries de la pêche, ainsi que du pétrole et du gaz naturel dans la région. Par exemple, l'activité sismique attribuable aux industries du pétrole et du gaz naturel peut avoir un impact défavorable sur les populations de poisson.

3.3 Pêche

3.3.1 Pêche commerciale

La pêche commerciale a longtemps constitué le point de mire de l'activité économique de cette région et est demeurée le fondement de plusieurs communautés côtières dans la zone de GIGSL. Suivant l'effondrement des stocks de poisson de fond, l'industrie de la pêche s'est restructurée afin de susciter un nouvel intérêt à l'égard d'autres espèces, dont tout particulièrement les mollusques et crustacés. Au cours des ans, les trois régions ont connu une hausse de la valeur des débarquements en raison des prix plus élevés du homard et de l'augmentation des débarquements de crevette et de crabe des neiges.

L'industrie de la pêche commerciale constitue un fondement économique important au sein de plusieurs communautés dans la région de Terre-Neuve et Labrador. Les zones de la GIGSL incluses dans la région de Terre-Neuve et Labrador ont connu, en moyenne, 56 mille tonnes de poisson au cours de la période de 2000 à 2007, et ce, pour une valeur dépassant les 50 millions de dollars par année. Le poisson pélagique et les crustacés sont les espèces les plus importantes en termes de valeur et de volume pour toutes les communautés, sauf dans le sud du Labrador. Le poisson de fond constitue l'espèce la plus importante pour cette région, qui présente la proportion la moins élevée quant au poids total débarqué 4 %) et à la valeur débarquée (7 %). En 2006, on dénombrait à peine plus de 1 000 pêcheurs actifs, 7 000 permis de pêche et 1 000 navires de pêche.

L'importance de l'industrie de la pêche commerciale dans la région du Golfe peut se refléter par l'évolution des établissements côtiers le long du golfe Saint-Laurent, faisant ainsi de la pêche commerciale la principale activité économique dans la région. En 2007, on comptait environ 6 000 détenteurs de permis de pêche et 4 000 navires enregistrés, alors que la valeur totale des débarquements atteignait les 365 millions de dollars. Près de 85 % des recettes résultaient de la pêche au homard et au crabe des neiges. On retrouve en tout 12 000 pêcheurs commerciaux dans la région, incluant les membres d'équipage.

Un peu comme les autres régions, la pêche commerciale de la région maritime du Québec constitue une industrie non-négligeable pour certaines économies locales de la région. En 2007, on dénombrait tout près de 3 000 pêcheurs actifs et 1 200 navires de pêche qui ont généré un peu plus de 140 millions de dollars pour la valeur totale des débarquements, alors que la Gaspésie représentait presque 50 % de ces débarquements. La principale pêche dans la région concernait les crustacés et le flétan du Groenland.

La structure d'âges des pêcheurs professionnels constitue un facteur important qu'on devrait souligner dans le domaine de la pêche commerciale. Dans les trois régions entourant la ZÉGO, la plupart des pêcheurs professionnels excèdent l'âge du travailleur moyen, alors que la plus jeune génération ne voit pas l'industrie de la pêche comme un choix de carrière viable. Par exemple, presque 65 % des pêcheurs professionnels dans la région du Golfe ont plus de 45 ans, alors que 3,5 % des participants ont moins de 30 ans.

3.3.2 Pêche autochtone

La décision Marshall rendue en 1999 a permis aux communautés des Premières nations de bénéficier d'un accès accru aux possibilités qu'offre la pêche commerciale, contribuant ainsi à leur bien-être économique. Les permis communaux pour la pêche commerciale dans la région du Golfe ont généré audelà de 22 millions de dollars de recettes en 2007, alors que les débarquements de homard et de crabe des neiges représentent 95 % de ce montant. Dans la région maritime au Québec, la pêche a contribué pour au-delà de 15 millions de dollars en recettes au sein des communautés des Premières nations en 2007.

La contribution directe de la pêche commerciale chez les communautés des Premières nations dans la région de Terre-Neuve et Labrador n'a pas été quantifiée. Cependant, les renseignements disponibles nous indiquent que les communautés des Premières nations sont les propriétaires de 10 entreprises de base dans la région.

3.3.3 Chasse au phoque

La chasse au phoque procure des possibilités sur le plan économique aux communautés côtières dans la zone de GIGSL. Cette activité constitue une importante source d'aliments en plus de jouer un rôle majeur dans la vie sociale et culturelle des peuples autochtones. Cependant, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont récemment voté en faveur d'une interdiction des importations de tous les produits commerciaux du phoque vers l'UE, évoquant alors les méthodes inhumaines employées pour la chasse afin de se justifier. Des exemptions s'appliquent cependant à cette interdiction en ce qui concerne les produits résultant de la chasse traditionnelle pratiquée par les Autochtones. En 2008, 25 % de ces produits étaient exportés vers l'UE, même si les marchés ultimes se trouvent ailleurs. Pour l'instant, on ignore encore les effets ultimes de l'interdiction, puisque la majorité des produits du phoque en provenance du Canada ne sont pas destinés à l'UE, sans compter que les conditions météorologiques et l'état des glaces ont eu un effet sur les récoltes récentes.

Deux types de phoque sont visés par la chasse commerciale dans la région du Golfe, soit le phoque gris et le phoque du Groenland. Du total autorisé de captures, 12 000 phoques gris et 1 399 phoques du Groenland (soit 2 % de la chasse totale) ont été attribués à des chasseurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard en 2008. De plus, les communautés autochtones ont obtenu la permission de capturer 1 620 phoques du Groenland.

Le phoque du Groenland représente l'unique espèce importante du point de vue commercial dans la région maritime du Québec. En 2006, on estimait le total autorisé de captures au Canada à 325 000 têtes, dont 28 % ont été accordées à la Côte Nord et aux Îles de la Madeleine. Le nombre total de chasseurs a connu une augmentation considérable, alors qu'il est passé de 340 en 2002 à 500 en 2007.

Le phoque du Groenland et le phoque à capuchon sont les deux principaux types de phoques qu'on chasse dans les eaux de Terre-Neuve et Labrador. La valeur débarquée des phoques de cette zone s'élevait à plus de 8,8 millions de dollars en recettes pour 2006, ce qui représente près de 29 % de la valeur totale des prises au cours de cette année-là pour l'ensemble de la province de Terre-Neuve et Labrador. Il s'agit d'une source considérable de revenus pour la région, en particulier parce que la chasse se déroule lorsque les possibilités d'emploi dans les autres secteurs sont limitées par des facteurs saisonniers.

3.3.4 Transformation du poisson

L'industrie de la transformation des poissons et fruits de mer demeure vitale dans certaines régions côtières du Canada, et ce, malgré la baisse globale du nombre d'emplois au cours des dernières années. Le poisson peut faire l'objet d'une transformation primaire ou secondaire. La transformation primaire consiste à découper le poisson frais en filets et ensuite à le congeler, alors que la transformation secondaire vise à préparer des produits refroidis, surgelés et en boîte. C'est le secteur de la transformation secondaire qui présente la valeur ajoutée la plus élevée.

On dénombre en tout presque 200 usines de transformation du poisson dans la zone de GIGSL, ce qui procure un emploi à près de 14 000 personnes. Les emplois dans cette industrie sont saisonniers pour la plupart. Dans la région maritime du Québec, par exemple, 75 % des emplois dans le domaine de la transformation du poisson sont saisonniers, alors que les participants y travaillent moins de 25 semaines chaque année.

La région du Golfe réunit la plupart des industries de transformation du poisson de la zone de GIGSL, avec près de 108 usines où travaillent 10 000 personnes. Ces installations ont transformé plus de 8 000 tonnes métriques de poisson en

2007, ce qui équivalait alors à 600 millions de dollars en recettes. La transformation du hareng et des moules représentait près de 50 % du volume total de poisson transformé, alors que le homard et le crabe des neiges équivalaient à 80 % de la valeur totale.

En 2007, on dénombrait 70 usines de transformation du poisson dans la région maritime du Québec, procurant ainsi un travail à 4 500 personnes. Il est cependant important de souligner ici qu'on a constaté une augmentation abrupte du nombre d'emplois dans le domaine de la transformation du poisson en Gaspésie depuis 2001, alors que les Îles-de-la-Madeleine accusaient pendant ce temps une baisse importante. La transformation du poisson a amené 290 millions de dollars dans la région en 2007. Les espèces les plus importantes en termes de valeur étaient le crabe des neiges et le homard. Traditionnellement, les usines de transformation du poisson achetaient le poisson des fournisseurs locaux. Cependant, cette tendance a grandement changé, alors qu'en 2006, on achetait presque 6 millions de livres de l'extérieur de la région maritime du Québec. Depuis 1991, la région a assisté à une évolution des priorités, alors qu'on a délaissé la transformation primaire pour s'adonner plutôt à la transformation secondaire, et ce, principalement en raison des profits croissants qu'on attribue à la transformation secondaire.

En 2008, on comptait 18 usines de transformation des poissons et fruits de mer dans la zone de GIGSL de Terre-Neuve et Labrador. Ces installations procuraient de l'emploi à 1 500 personnes, mais on a constaté une tendance à la baisse de l'emploi dans le domaine de la transformation dans la région, ainsi que dans la province en général. Le déclin dans la région a atteint les 15 % entre 2004 et 2008.

Les principaux marchés du poisson transformé dans la zone de GIGSL sont les pays étrangers. Par exemple, on estime que de 70 % à 80 % des poissons et fruits de mer qu'on a transformés en 2007 dans la région maritime du Québec étaient destinés à l'exportation, alors que les États-Unis importent la part la plus importante de ces produits transformés.

3.3.5 Aquaculture

Même si on considère que l'industrie aquacole est relativement peu importante dans la zone de GIGSL, il s'agit néanmoins d'un secteur croissant et en pleine expansion dans certaines zones. L'industrie aquacole joue un rôle essentiel dans la zone de GIGSL, tout particulièrement en favorisant la diversité économique. De façon générale, l'industrie aquacole au Canada est relativement limitée, alors qu'elle n'a contribué que pour 0,27 % à la production aquacole mondiale entre 1995 et 2000. En 2008, le gouvernement du Canada annonçait un plan d'investissement de 70 millions de dollars sur 5 ans pour favoriser l'industrie de

l'aquaculture et on prévoit que ce secteur connaîtra une expansion au cours des prochaines années.

L'industrie aquacole dans la région du Golfe était pratiquement inexistante il y a une dizaine d'années, mais la production s'est accrue de 50 % depuis 2001. Cette croissance rapide fut déclenchée en majeure partie par les innovations technologiques et par la demande accrue de poissons et fruits de mer. En 2008, on comptait 1 678 centres actifs de production aquacole, dont 65 % étaient situé à l'Île-du-Prince-Édouard. Quant aux espèces, plus de 80 % des permis d'aquaculture dans la région étaient consacrés à la production d'huîtres et de moules bleues.

On considère que la production aquacole dans la région de Terre-Neuve de la zone de GIGSL est impossible, en raison des vents puissants et des saisons de glaces interminables. En fait, sur un total de 207 permis d'aquaculture dans la province, à peine 7 étaient enregistrés dans cette région.

L'industrie aquacole dans la région du Québec maritime est également limitée, alors que la production aquacole pour l'ensemble de la province représente à peine 0,44 % de la production canadienne totale au cours de la période de 1995 à 2000. En 2002, on comptait en tout 23 entreprises aquacoles dans la région, alors qu'en 2007, la production aquacole totale atteignait les 624 tonnes, dont 98 % étaient attribuables à la production de moules.

3.4 Transport maritime

Le fleuve et le golfe Saint-Laurent constituent un corridor maritime majeur permettant au centre et à l'est du Canada d'avoir accès aux marchés commerciaux de l'étranger³. Cette industrie facilite également le commerce dans les secteurs primaires, comme la pêche, les mines et les forêts.

Deux ports, soit Sept-Îles et Port-Cartier, ont dominé l'industrie de la navigation dans la région maritime du Québec, alors qu'on y a traité en moyenne 50 millions de tonnes de marchandises chaque année entre 1996 et 2005. De plus, les ports de la région ont manipulé plus de 45 % du volume total de marchandises de la province, et ce, malgré que les ports de Québec et de Montréal soient situés à l'extérieur des limites de la zone de GIGSL, ce qui démontre l'importance de cette industrie dans la région. L'industrie a produit tout près de 292 millions de dollars en recettes et créé au-delà de 2 300 emplois directs en 2007. Plus de 60 % de ces emplois ont été créés en Gaspésie. En plus de la navigation, un service de traversiers joue également un rôle important dans le domaine du transport maritime. En 2001, les traversiers dans la région ont transporté au-delà

³ http://www.glf.dfo-mpo.gc.ca/os/goslim-gigsl/s-2-f.php

de 3,2 millions de passagers, générant ainsi des recettes de l'ordre de 26,8 millions de dollars.

Le port de Corner Brook contribue grandement à l'économie de la région de Terre-Neuve et Labrador. Le papier journal, le ciment et le poisson transformé et surgelé représentaient en 2007 les trois principaux types d'exportations d'après le volume. Les services de traversiers occupent également une place importante dans la région, en particulier entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. En 2008, les traversiers ont transporté en tout 438 000 passagers dans la région.

Deux ports d'importance majeure sont situés dans la région du Golfe, soit Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard et Port Hawkesbury en Nouvelle-Écosse. De plus, on y trouve deux services de traversiers, soit entre Wood Island, Î.-P.-É. et Caribou, N.-É., sans compter les traversiers de T.-N. et L. qui desservent tout près de 475 000 passagers à tous les ans.

3.5 Activités touristiques et récréatives

Les régions côtières de la zone de GIGSL procurent énormément de possibilités économiques en ce qui concerne le tourisme et les loisirs en mer. En raison des nombreuses activités qui relèvent de ce secteur, nous présentons une analyse des trois catégories suivantes, soit 1) la pêche sportive; 2) le tourisme attribuable aux navires de croisière; et 3) le tourisme marin.

3.5.1 Pêche sportive

Les activités dans le domaine de la pêche sportive amènent des recettes et contribuent à l'économie des provinces situées dans la zone de GIGSL. Entre 2000 et 2005, les trois provinces dans la région du Golfe ont connu une augmentation de 22,9 % en dépenses associées à la pêche sportive, et ce, malgré une baisse de 23,8 % du nombre total de jours que les pêcheurs ont consacrés à cette activité.

Au Québec, on a assisté à un déclin considérable de la pêche sportive quant au nombre de jours et aux dépenses totales. Le nombre de jours de pêche a diminué de 22 % entre 2000 et 2005, mais l'élément le plus important qu'il faut souligner consiste dans ce que les dépenses associées à la pêche ont chuté de 64 %.

En 2005, on dénombrait à Terre-Neuve 133 698 pêcheurs détenant un permis qui ont contribué pour un montant de 207,3 millions de dollars par leurs dépenses dans le domaine de la pêche.

3.5.2 Tourisme attribuable aux navires de croisière

Les activités relatives aux navires de croisière dans la zone sont en hausse et contribuent ainsi aux économies locales. La ville de Charlottetown à l'Î.-P.-É. est l'unique port de destination des navires de croisière dans la région du Golfe. Le nombre de passagers a augmenté de 202 % entre 2007 et 2008, apportant ainsi un peu plus de 4 millions de dollars en dépenses effectuées par les passagers et les membres d'équipage.

L'industrie des croisières au Québec est en pleine croissance et apporte énormément à la région. Le Canada et le gouvernement de la province ont prévu investir la somme de 100 millions de dollars au cours des 5 prochaines années dans le développement des infrastructures pour ainsi accroître le nombre de navires de croisière dans la région. Le nombre de passagers prenant place à bord de ces navires s'est accru de 220 % entre 2000 et 2008, alors que les dépenses totales atteignaient en 2006 les 32,3 millions de dollars pour les passagers et les membres d'équipage. De plus, ce secteur a généré la somme de 150 millions de dollars en PIB direct, indirect et induit et entraîné la création de 1 100 emplois à temps complet ou à temps partiel dans la région. De plus, les croisières de type excursion ont apporté une contribution importante à la province, plus précisément au niveau de « l'observation des mammifères marins », une activité exclusive à la région maritimes du Québec. Cette activité a entraîné des recettes directes de l'ordre de 31,2 millions de dollars en 2001.

La croissance dans l'industrie des croisières ne fut pas évidente dans la région de Terre-Neuve de la zone de GIGSL. En 2008, la valeur estimée de ce secteur d'activités a connu une baisse substantielle, soit de 70 % ou 460 000\$ par rapport à l'année précédente. De plus, le nombre de passagers a diminué de 65 % en 2008.

3.5.3 Tourisme maritime

On a constaté un intérêt croissant dans les activités touristiques en mer, comme le kayak en mer, la plongée, la randonnée pédestre sur les côtes, ainsi que l'observation des baleines et des oiseaux, ce qui pourrait générer des revenus/recettes futures dans la zone de GIGSL.

Dans la région du Golfe, le nombre de voyages dans le cadre des activités touristiques en mer était généralement stable au cours de la période de 2000 à 2006. Les dépenses touristiques attribuables aux activités en mer ont diminué pour les provinces dans la région du Golfe au cours de la même période, sauf à l'Î.-P.-É., où l'on a connu une croissance moyenne de 3,6 pour cent entre 2003 et 2006.

Par contre, le nombre de voyages touristiques en mer au Québec s'est accru de presque 40 pour cent entre 2000 et 2006, ce qui a permis d'injecter au-delà de 190 millions de dollars dans l'économie. Dans la région maritime du Québec, c'est en Gaspésie que les touristes ont dépensé le plus, soit 225 millions de dollars en 2006, ce qui représente à peine 3 pour cent du total des dépenses touristiques dans la province. Au cours de cette même année, à peine plus de 1 900 touristes ont visité la région, ce qui représente à peine 7 pour cent de tous les touristes qui ont visité la province.

On constate un intérêt croissant à l'égard du tourisme maritime dans la région de Terre-Neuve et Labrador, dont tout particulièrement dans la baie des Îles et dans le Parc national de Gros Morne dans la région côtière de la péninsule Great Northern. Cependant, l'information sur la contribution économique de cette industrie n'est toujours pas disponible.

3.6 Énergie

3.6.1 Énergie renouvelable

Le développement de sources d'énergie alternatives est important pour le Canada et pour la zone de GIGSL, parce qu'il permet d'assurer un avenir énergétique durable sur les plans environnemental et économique.

Dans la région du Golfe, on compte 8 centrales thermiques, 3 parcs d'éoliennes et deux centrales hydroélectriques qui produisent l'énergie consommée dans les provinces adjacentes. C'est au Nouveau-Brunswick qu'on constate le potentiel le plus élevé de production d'électricité dans la région, alors qu'on y trouve 3,1 % de la capacité totale du Canada. Le développement de l'énergie éolienne dans la région du Golfe profiterait à l'Î.-P.-É., puisqu'il s'agit de la province qui produit le moins d'électricité dans cette région.

L'importance du Québec dans le domaine du développement des sources d'énergie alternatives se reflète dans les investissements consacrés aux projets d'énergie éolienne. Au cours de la période de 2006 à 2012, les investissements dans de tels projets ont totalisé 4,9 milliards de dollars, permettant ainsi de créer au-delà de 5 500 emplois permanents et temporaires. De plus, la production hydroélectrique a donné lieu à la création de 1 100 emplois sur la côte nord.

3.6.2 Énergie non renouvelable

L'industrie du pétrole et du gaz naturel dans la zone de GIGSL n'est pas bien développée. Cependant, on procède présentement à des investissements à des fins d'exploration et de développement. En 2006, les trois provinces de la région

du Golfe ont investi la somme de 103 millions de dollars dans l'exploration et le développement, dont 85 pour cent étaient consacrés au Nouveau-Brunswick. Entre 1990 et 2000, on a investi 100 millions de dollars dans l'exploration pétrolière et gazière au Québec. La Gaspésie et l'île d'Anticosti possèdent le potentiel le plus important en matière de production de pétrole et de gaz naturel sur la terre ferme. Comparativement aux autres régions de la zone de GIGSL, le pétrole et le gaz naturel en sont aux premiers stades de leur développement dans la région de Terre-Neuve et Labrador faisant partie de la zone de GIGSL. En 2008, on avait émis 18 permis d'exploration sur la terre et en mer, alors que la majeure partie des permis d'exploitation sur la terre ferme sont concentrés dans la zone de la baie St-George.

3.7 Agriculture

Les communautés côtières dans la zone de GIGSL dépendent toujours des industries de ressources, alors que l'agriculture apporte une contribution majeure au bien-être économique de la région, en plus de la pêche et des activités forestières.

Pour le Québec maritime, on dénombrait 2 108 fermes s'étendant sur presque 203 000 hectares en 2006, ce qui représente 11 % de tout le territoire agricole dans la province de Québec. Ces fermes ont contribué pour près de 260 millions de dollars au PIB de la région et procuré de l'emploi à 5 000 individus. La production des baies des champs constitue une des principales industries dans cette région.

Le secteur agricole dans la région de Terre-Neuve et Labrador de la ZÉGO est dominé par la production laitière, qui apporte 50 millions de dollars en recettes en plus de procurer 480 emplois directs et indirects. De plus, on comptait 70 fermes dans cette zone, dont 80 pour cent étaient concentrées à et autour de baie St-Georges. Les recettes en espèces attribuables aux fermes ont dépassé les 50 millions de dollars en 2006. Il faudrait cependant mentionner que cette valeur est peut-être exagérée, parce qu'on a tenu compte des communautés situées à l'extérieur de la ZÉGO.

Les données sur l'agriculture ne sont disponibles qu'au niveau provincial pour la région du Golfe. En 2006, on comptait au-delà de 8 200 fermes occupant plus de 1 million d'hectares en territoire agricole et ayant contribué pour 1,3 milliard de dollars à l'économie des trois provinces. Le bœuf, les fruits et la production laitière se retrouvent dans les trois provinces. Cependant, la production de pommes de terre revêt une importance première pour l'Î.-P.-É., puisqu'elle représente 23 % des cultures totales de cette province.

3.8 Foresterie

L'industrie des forêts a fait les frais d'une transition majeure en raison de la hausse des coûts de l'énergie, de la force du dollar canadien, de la baisse de la demande et de la concurrence à l'échelle mondiale. Au cours des dix dernières années, les trois provinces dans la région du Golfe ont connu une transition profonde au niveau de l'emploi et des recettes d'exportation dans le secteur des forêts. L'industrie a connu une baisse de 12 % de l'emploi, alors qu'on a perdu 5 400 emplois dans l'industrie primaire des forêts et des pâtes et papier, mais on a créé 2 000 nouveaux emplois dans l'industrie des « produits du bois », ce qui illustre un éloignement des industries forestières primaires afin de prioriser davantage la production à valeur ajoutée. Le changement au niveau des recettes d'exportation survenu pendant cette période témoigne également de cette évolution. Par exemple, les recettes d'exportation des pâtes et du bois d'œuvre ont diminué de 42 %, alors que les recettes d'exportation des autres produits du bois ont augmenté de 53 %. Même si l'industrie du papier en général a connu une tendance à la baisse, la Nouvelle-Écosse a bénéficié d'une augmentation de presque 90 % de ses recettes d'exportation du papier, contribuant ainsi à la croissance globale de 12 % des provinces pendant cette même période.

L'industrie forestière au Canada présente, du point de vue économique, des tendances comparables aux provinces du Golfe. Au cours de la période de 2005 à 2009, 15 usines ont fermé leurs portes de façon permanente dans la région maritime du Québec, ce qui a entraîné la perte de près de 2 400 emplois. Même si on ne dispose d'aucune donnée sur les tendances relatives aux changements dans les produits, l'importance des produits du bois demeure évidente, alors que 49 % des recettes totales de la foresterie dans la région étaient attribuables aux produits du bois.

La province de Terre-Neuve et Labrador a dû relever les mêmes défis dans l'industrie que les deux autres régions. Par exemple, au cours de la période de 1997 à 2007, on a assisté à un déclin de 67 % de l'emploi dans le domaine de la foresterie, de l'abattage des arbres et des activités de soutien. La tendance constatée dans les deux autres régions se poursuit à Terre-Neuve et Labrador. La production de papier journal et de bois d'œuvre a connu une baisse substantielle. En 2008, on estime qu'en volume, la production de bois d'œuvre a chuté de 40 %.

3.9 Mines

La richesse des ressources qu'on trouve au Canada a permis à notre pays de devenir un des principaux producteurs de minéraux au monde, alors que ce secteur représente 19 % des biens que le Canada a exportés en 2007.⁴

Dans la région maritime du Québec, on comptait 488 sites miniers actifs en 2008, dont 82 % étaient situés sur la côte nord dans la zone de GIGSL. À elles seules, les deux usines d'aluminium, soit Alcoa et Aluminerie Alouette Inc., sont responsables de tout près de 36 % de la production totale d'aluminium au Québec, alors qu'on y embauchait 2 000 personnes en 2005. Le potentiel minier du Québec dans l'avenir peut être associé au développement économique continu de la Chine, dont la demande de minerai n'a cessé d'augmenter depuis 2004.

De même, la province de Terre-Neuve et Labrador a connu une croissance substantielle de son industrie minière. En 2007, les exportations de minéraux ont permis d'amasser tout près de 3,9 milliards de dollars, une augmentation de 470 % par rapport à 2004. Même si l'activité minière dans la région est relativement limitée, on s'attend à ce qu'elle connaisse une croissance dans un avenir prochain, en particulier dans les zones de Port au Port et de Stephenville. Parmi les ressources exploitées dans la zone, mentionnons la chaux, la dolomite, le gypse, la tourbe, le sel et la potasse.

À l'instar des deux autres régions, on semble constater depuis 2003 une tendance à la hausse dans cette industrie pour les provinces de la région du Golfe, comme le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, elle a connu une tendance négative depuis 2001, mais on ne dispose pas de données détaillées à son sujet. En 2006, la production au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse était estimée à 1,85 milliard de dollars, dont 87 % provenaient du Nouveau-Brunswick, ce qui en fait la plus importante des trois provinces. L'emploi en Nouvelle-Écosse s'est stabilisé à près de 1 000 travailleurs après une tendance à la baisse qui s'est poursuivie jusqu'en 2002, alors qu'au Nouveau-Brunswick, la situation à ce niveau s'est stabilisée à près de 2 000 travailleurs après une tendance à la baisse jusqu'en 2001.

⁴ Source : Association minière du Canada

4.0 Survol du contexte culturel

La culture est représentée par l'histoire, la langue, l'art et la religion au sein d'une communauté, alors qu'elle contribue à la naissance et au maintien de l'identité de cette communauté. Dans les sections précédentes de cette étude, qui sont consacrées aux aspects sociaux et économiques, on a fait appel à des indicateurs pour procéder à des analyses. Cependant, les aspects culturels ne peuvent être évalués de la même façon en raison du manque d'indicateurs. Puisque cette étude ne porte que sur les ressources disponibles, on ne parle aucunement des méthodes d'évaluation non marchande et des sondages sur la valeur culturelle dans ce rapport. On y présente plutôt uniquement les détails culturels importants, que l'on décrit ensuite plus en détail dans les chapitres consacrés aux régions.

4.1 Musées et sites historiques

La richesse culturelle de la zone de GIGSL se trouve rehaussée grâce aux nombreux centres culturels, comme les sites historiques, les épaves et les musées, qui permettent aux visiteurs de découvrir l'histoire de la région et d'apprécier les aspects particuliers aux communautés de l'Atlantique.

On retrouve, dans la zone de GIGSL, 99 musées, 20 sites historiques et 23 épaves, qui représentent tous des éléments essentiels de la culture des communautés locales. Mentionnons ici le site reconnu à l'échelle internationale, comme le Site historique national de l'Anse aux Meadows, qui se trouve dans la région de Terre-Neuve et Labrador.

4.2 Parcs nationaux et provinciaux

Les parcs nationaux et provinciaux sont importants pour l'identité culturelle des régions côtières du Canada, puisqu'ils permettent la tenue d'activités récréatives, en plus de présenter des terrains de camping, sans compter les éléments et les paysages naturels.

Il existe, dans les régions de la ZÉGO, des programmes de conservation et d'intendance ayant pour but de préserver et de protéger la beauté et les ressources naturelles que les parcs nationaux et provinciaux offrent au public. Dans la zone marine et côtière du golfe Saint-Laurent, par exemple, on retrouve plus de dix mille kilomètres carrés d'aires protégées et de conservation, incluant des réserves écologiques, des sanctuaires pour oiseaux migrateurs, des zones fauniques, des marécages, des rivières patrimoniales, etc. Dans la région de Terre-Neuve et Labrador de la ZÉGO, on a dénombré 32 espèces inscrites en vertu de la Loi sur les espèces en péril de 2009. Pour répondre aux besoins de conservation de ces espèces, les intervenants locaux et nationaux ont pris

l'initiative de mettre sur pied des programmes d'intendance, comme le programme d'intendance de l'habitat des landes de calcaire.

4.3 Culture aborigène

Les communautés autochtones du golfe Saint-Laurent contribuent à la richesse et à la diversité de cette région. La communauté Micmac est la communauté autochtone dominante, alors que sa culture est étroitement liée à la vie dans les maritimes. Par exemple, la communauté Micmac au Québec dépend dans une grande mesure de la pêche au saumon pour des raisons culturelles traditionnelles, ainsi que pour sa subsistance. Dans la région de Terre-Neuve et Labrador, les bandes qui se sont démenées en raison de la perte de leur culture ont récemment constaté un intérêt croissant à l'égard de la renaissance de leurs traditions grâce à la célébration annuelle de la Journée des Autochtones qui se déroule le 21 juin, alors qu'ils en profitent pour partager leurs connaissances des pratiques traditionnelles, comme les cérémonies du lever du soleil, les services religieux, les fêtes, les danses et les échanges dans le cadre de cérémonies.

La langue traditionnelle est essentielle à la préservation de la culture Micmac, au même titre que les nombreuses autres pratiques traditionnelles. Cependant, les statistiques révèlent que l'usage de la langue n'est pas vraiment répandu au sein des communautés. Dans la région du Golfe, à peine 26,5 % des Autochtones vivant sur les réserves parlent la langue autochtone à la maison, alors que c'est dans la réserve de Richibucto que cette habitude est la plus répandue (avec environ 65 %). À Terre-Neuve et Labrador, on ne parle plus la langue de façon routinière, même si on la transmet par des chants traditionnels. Au Québec, on enseigne la langue autochtone dans les écoles et son usage est grandement répandu au sein des communautés de Listuqui et Gesqapegiag.

5.0 Gouvernance

La gouvernance et la gestion des activités océaniques dans la zone de GIGSL font partie d'un processus interactif impliquant le fédéral, les provinces, les régions, les municipalités, les Autochtones, l'industrie, les utilisateurs de la ressource, les organisations non gouvernementales, la communauté, ainsi que le milieu académique et les chercheurs. Les principales organisations représentant ces intérêts comprennent le gouvernement du Canada, les gouvernements des provinces, les municipalités, les groupes autochtones, les organisations non gouvernementales (ONG), les entreprises et l'industrie.

5.1 Ministères et organismes fédéraux

Le gouvernement du Canada, à lui seul, implique plus de 20 ministères et organismes dans le secteur des océans en vertu des différents règlements, lois, programmes et services. Pêches et Océans Canada est l'organisme fédéral qui assume la gestion des océans, alors qu'il est chargé de coordonner les politiques et les programmes fédéraux touchant les océans, incluant les pêches, l'habitat, la conservation et la protection, la sécurité maritime, l'aquaculture, les services hydrographiques et la gestion intégrée. Le tableau 5.1 nous présente ainsi la liste des divers ministères du fédéral et leurs responsabilités législatives en ce qui concerne les activités océaniques dans la zone de GIGSL.

Tableau 5.1 : Ministères fédéraux assumant la responsabilité législative des activités océaniques dans la zone de GIGSL

Ministère	Lois
Pêches et Océans Canada	Loi sur les océans, Loi sur la marine marchande du Canada, Loi sur la protection des pêches côtières, Loi sur le développement de la pêche, Loi sur les ports de pêche et de plaisance, Loi sur l'inspection du poisson, Loi sur l'organisation du gouvernement, Loi sur les eaux navigables, Loi sur les espèces en péril
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	Loi sur le cabotage, Loi sur les affaires étrangères et le commerce international, Loi sur les océans
Ministère de la Défense nationale	Loi sur la marine marchande du Canada, Loi sur les mesures d'urgence, Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer
Ministère de la Justice	Loi sur le ministère de la Justice, Loi sur les océans
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, Loi sur les richesses pétrolières du Canada, Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique
Ressources naturelles Canada	Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve, Loi de mise en œuvre de l'accord Canada - Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers, Loi sur les opérations pétrolières au Canada, Loi fédérale sur les hydrocarbures, Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles, Loi sur les espèces en péril
Transports Canada	Loi sur la marine marchande du Canada, Loi sur le cabotage, Loi sur l'organisation du gouvernement, Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, Loi

	nationale sur les transports (1987), Loi sur le pilotage, Loi sur les ports et installations portuaires publics, Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Loi dérogatoire de 1987 sur les conférences maritimes
Bureau du Conseil privé	Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports
Environnement Canada	Loi sur les espèces sauvages au Canada, Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Loi sur les pêches (articles 36-42), Loi sur l'organisation du gouvernement, Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, Loi sur les espèces en péril
Ministère du Patrimoine canadien	Loi sur les parcs nationaux, Loi sur les espèces en péril
Santé Canada	Loi sur les aliments et drogues
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Industrie Canada	Loi sur le Conseil national de recherches; Loi sur l'organisation du gouvernement, Canada atlantique 1987; Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

5.2 Gouvernements provinciaux

Cinq gouvernements provinciaux (N.-É., N.-B., Î.-P.-É., Québec et T.-N. et L.) ont juridiction sur les activités terrestres réalisées dans leur province respective à l'intérieur de la zone de GIGSL, dont plusieurs interagissent directement et indirectement avec l'environnement marin. Par le passé, le gouvernement du Canada a délégué un certain nombre de responsabilités dans le domaine marin aux gouvernements provinciaux, incluant les responsabilités en rapport avec les permis aquacoles dans chacune des provinces. Le ministère des Pêches et de l'Aquaculture et le ministère de l'environnement partagent la responsabilité en ce qui concerne la gestion intégrée des côtes et des océans dans les provinces. Comme on peut le voir au tableau 5.2, il existe 28 lois ministérielles et plus de 100 lois provinciales régissant directement ou indirectement les activités associées à l'environnement marin dans l'estuaire et dans le golfe Saint-Laurent.

Tableau 5.2 : Nombre de ministères provinciaux et de lois associés à la gestion des océans dans la zone de GIGSL

Province	Nombre de ministères	Nombre de lois
Terre-Neuve et Labrador	6	13
Québec	6	68
Nouveau-Brunswick	7	17
Nouvelle-Écosse	7	17
Île-du-Prince-Édouard	2	3
Total	28	118

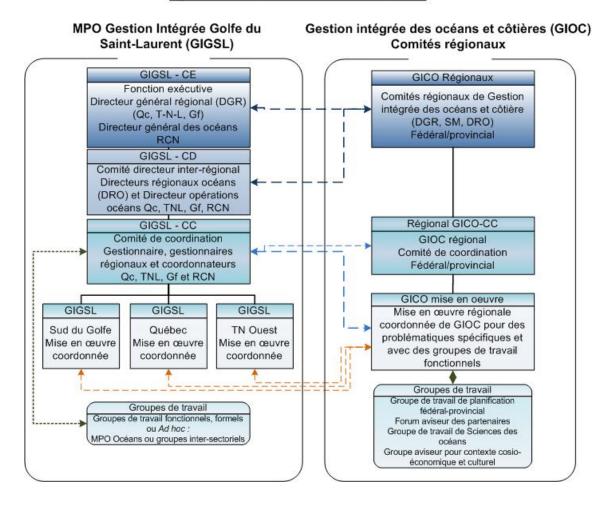
5.3 Gestion conjointe du fédéral et des provinces

Certaines activités marines dans la zone de GIGSL sont gérées conjointement par le fédéral et les provinces représentant les intérêts communs des deux paliers de gouvernement. Par exemple, le Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board (CNLOPB) et le Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board (CNSOPB) gèrent les activités pétrolières et gazières au large des côtes de Terre-Neuve et Labrador et de la Nouvelle-Écosse respectivement. De plus, on a signé un certain nombre d'ententes ente le fédéral et le gouvernement du Québec, dont l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent de 2005-2010 (2005).

Depuis 1999, Le Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture (CCMPA) permet aux provinces, aux territoires et au gouvernement fédéral de travailler en partenariat en vertu d'un mandat étendu touchant les océans. Le Groupe d'étude sur les océans (GÉO), qui relève du CCMPA, constitue un moyen d'assurer la gouvernance axée sur la collaboration, ainsi que la coordination des efforts dans le but de résoudre les problèmes fédéraux, provinciaux et territoriaux d'importance stratégique qui concernent les océans du Canada. Dans les trois provinces des Maritimes, on a procédé à la création d'un Comité régional de mise en œuvre auquel participent des représentants du GÉO du CCMPA. Le Comité régional sur la gestion des océans (CRGO) des provinces maritimes assure la surveillance axée sur la collaboration au niveau exécutif en ce qui concerne le volet de la GIGSL touchant la partie sud du Golfe, ainsi que l'initiative de Gestion intégrée de l'est du Plateau néo-écossais (GIEPNE) et les efforts de GI dans le Golfe du Maine.

La figure ci-dessous nous montre la structure de gouvernance proposée de gestion intégrée des océans pour l'ensemble de la zone de GIGSL :

GESTION INTÉGRÉE DU GOLFE DU SAINT-LAURENT (GIGSL) CADRE DE GOUVERNANCE PROPOSÉ



5.4. Gouvernementaux municipaux

Plusieurs gouvernements municipaux appliquent des règlements visant à gérer les activités qui se déroulent à l'intérieur de leurs limites, soit des activités pouvant présenter une certaine interaction avec l'environnement, comme l'évacuation des eaux usées et le développement des régions côtières. Les communautés qui ne sont pas incorporées à la façon d'une municipalité sont organisées sous forme de districts de service locaux, ce qui est une pratique fréquente dans les régions côtières de Baie St-George/Port au Port et la péninsule Great Northern à Terre-Neuve. Les gouvernementaux municipaux peuvent contribuer à la durabilité des zones côtières et marines en procédant à une planification responsable des côtes et des infrastructures. On compte en tout près de 400 municipalités en bordure de la zone de GIGSL.

5.5 Gouvernance autochtone

Les Premières nations et autres groupes autochtones manifestent un intérêt commun à l'égard de la gestion des activités et des ressources marines et côtières dans la zone de GIGSL. La Loi constitutionnelle (1982) et la Loi sur les océans (1997) sont conformes aux traités historiques et aux droits traditionnels des peuples autochtones. De plus, en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO), les groupes autochtones qui se qualifient obtiennent un financement leur permettant de créer des organisations de gestion des ressources aquatiques et des océans afin de pouvoir participer ainsi aux processus décisionnels et consultatifs. Les peuples autochtones peuvent nous apporter énormément au niveau de la gestion des activités et des ressources côtières et marines grâce à leur savoir écologique traditionnel, un savoir qui constitue un volet important afin que nous puissions comprendre cet environnement marin complexe.

5.6 Organisations non gouvernementales

On compte, dans la zone de GIGSL, plusieurs organisations non gouvernementales qui partagent un intérêt à l'égard de la gestion des activités et des ressources marines, comme des conseils et des associations de développement économique, des groupes s'occupant de l'environnement, des questions d'intendance et de conservation, ainsi que des établissements d'enseignement et de recherche.

5.6.1 Conseils et associations de développement économique

Les conseils et les associations de développement économique dans la zone de GIGSL favorisent principalement l'aspect socio-économique des ressources et des activités côtières et marines. Les conseils et les associations de développement économique sont coordonnés à l'échelle provinciale, mais ils évoluent sur le plan local. Travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, les conseils et les associations de développement économique favorisent les intérêts socio-économiques des municipalités au sein de leurs comtés respectifs.⁵

⁵ LeBlanc, M. et C. LeBlanc. 2001. Governance Models for Community Groups, Southern Gulf of St. Lawrence (non publié).

5.6.2 Groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation

Les groupes dans le domaine de l'environnement, de l'intendance et de la conservation à l'intérieur de la zone de GIGSL s'occupent principalement de la gestion, la conservation et la protection des ressources et des écosystèmes côtiers et marins. Ces groupes évoluent généralement à l'échelle locale ou provinciale, alors qu'ils tirent profit du soutien et des ressources que leur procurent le fédéral et les provinces.

5.6.3 Établissements d'enseignement et de recherche

Des établissements d'enseignement situés dans la zone de GIGSL offrent des programmes d'éducation et de recherche axés sur les activités marines. Les établissements d'enseignement et de recherche élaborent des technologies modernes favorisant les activités océaniques, en plus de dispenser des conseils scientifiques au gouvernement et à l'industrie dans les dossiers touchant les océans.

6 Prochaines étapes

Ce rapport constitue une première tentative visant à procurer des renseignements de référence sur un vaste éventail d'aspects sociaux, économiques et culturels, ainsi que sur les activités humaines qui se déroulent à l'intérieur de la zone de GIGSL. Au fur et à mesure que le MPO avance dans la mise en œuvre de l'approche de gestion intégrée des ressources océaniques, il est possible de considérer cet ouvrage comme un document vivant en procédant régulièrement à sa mise à jour et en peaufinant l'information qu'on y trouve afin qu'il réponde ainsi mieux aux besoins des responsables de la gestion intégrée des ressources.

En regardant vers l'avant, il est important de se rappeler certaines des premières leçons apprises jusqu'à présent. En effet, les données et l'information ne sont pas toujours disponibles à l'échelle géographique ou au niveau de la zone. Les données produites au niveau national, comme les tableaux de Statistiques Canada, se situent généralement au niveau des provinces. De plus, les données produites par celles-ci ou par des organismes régionaux sont souvent disparates. Ainsi, la représentation imagée de l'information en matière de GIGSL se caractérise parfois par le recours à des teintes et des tons différents dans la région. La section culturelle devrait tout particulièrement être améliorée en établissant une méthodologie et des indicateurs qui ajouteront de la valeur à ce rapport. Néanmoins, ce dernier constitue une première pièce importante pouvant servir de base afin de perfectionner le profil social, économique et culturel de la zone de gestion intégrée.